

Adresse de la société populaire de Rennes (Morbihan), lors de la séance du 21 brumaire an III (11 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Rennes (Morbihan), lors de la séance du 21 brumaire an III (11 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 99-100;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18054_t1_0099_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019



guerriére, pour se rendre au temple consacré à l'être suprème.

Le cortège arrivé au temple, on a fait lecture de l'adresse de la Convention nationale au peuple français; elle a été couverte d'applaudissemens, des cris réitérés : vive la Convention nationale, les pères les sauveurs du peuple! vive la république! ont fait retentir les voutes de ce temple. La joie, la sérénité qu'inspirent le triomphe de la vertu sur le crime des tyrans qui, avant les journées des 9 et 10 thermidor couvroient la france de stupeur, étoient peintes sur tous les visages et pénétroient tous les coeurs. Ces cris d'allégresse et d'anthousiasme ont enfin succedé à la terreur. Le peuple est content et benit la Convention nationale.

On a ensuite fait connoitre aux citoyens les nouvelles victoires de l'armée française, insérées au Bulletin.

Les autorités constituées ont successivement rendu le compte qu'ils doivent au peuple de leurs opérations décadaires.

L'agent national de la commune, le président de la société populaire, ont prononcé des discours énergiques, sur les circonstances : la cérémonie s'est terminée comme elle a commencé par le chant de l'hymne à la liberté et par les cris répétés : vive la Convention nationale! vive la République!

Sortis du temple, tous les citoyens se sont rendus à la sale des fêtes publiques de la commune, un bal s'est dressé, et à terminé cette heureuse journée.

Le conseil général de la commune à arrêté que le présent procès verbal sera envoyé à la Convention nationale pour la certifier que la fête ordonnée, a été célébrée par le peuple de la commune de la Réole qui ne reconnoitra jamais d'autre point de ralliement que la Convention.

> Suivent les signatures du maire, de 7 officiers municipaux, de 4 notables, de l'agent national de la commune et de LAZQUEY fils, secrétaire-greffier.

[La société populaire régénérée de Layrac à la Convention nationale, s. d.] (43)

> Égalité, Fraternité, Liberté. Vive la République.

Représentans du peuple

C'est au milieu des plus vifs applaudissemens et des cris mille fois répétés de vive la republique, vive la Convention, que votre adresse au peuple français a été lue dans notre société.

Les principes de sagesse et de justice qu'elle renferme sont dignes des Solon et des Lycurgue. Votre attention constante à maintenir et à affermir le gouvernement républicain, vous assurent les suffrages de la nation entiere ainsi que sa confiance.

Cette société affermie depuis longtems dans les principes republicains jure qu'elle versera jusques a la derniere goute de son sang pour le maintien de la liberté et de l'égalité : elle jure aussi de se lever en masse pour vous faire un rempart et garantir vos vies des atteintes que les malveillans pourroient porter a vos sages décrets et à l'inviolabilité de la représentation nationale.

Vous avés éloigné de vous ces hommes de sang, ces monstres qui ne respirent que le meurtre et le carnage; ces ambitieux qui ne visent qu'a la suprématie; ces intrigans qui dans le trouble et l'anarchie ne cherchent qu'a s'enrichir au dépens de leurs victimes; nous ne voyons plus aujourd'huy au milieu de vous que des hommes vertueux, qui animés du feu sacré de la liberté, ne respirent et ne veulent que la prospérité et le salut du peuple.

Le vaisseau est dans le port, vos sages et prevoiantes manoeuvres l'y ont conduit, les victoires cumulées de nos deffenseurs l'y affermissent. Restés a vos postes, Représentans, continués à tenir d'une main assurée le gouvernail jusques au moment prochain et heureux ou nos ennemis ecrasés de toutes parts seront forcés de vous demander humblement la paix.

Vous jouirés alors du fruit de vos travaux en donnant la paix a toute l'europe et en rendant le peuple français complètement heureux.

Vive la République, Vive la Convention.

BERNI, président, DELSINE, DEFORCADE, secrétaires et 55 autres signatures.

g'

[Les citoyens de la société populaire et les citoyens des tribunes au président de la Convention nationale, Rennes le 4 vendémiaire an III] (44)

Égalité, Liberté, Fraternité

Citoyen président

Les grands principes de justice et de vertu proclamés par la Convention nationale, ont électrisé toutes les âmes républicaines.

Les patriotes de la société populaire de Rennes et des tribunes se sont hâtés de lui en témoigner leur reconnaissance dans l'adresse cy incluse dont tu voudras bien lui faire part.

[La société populaire et les citoyens des tribunes de Rennes à la Convention nationale, s. d.] (45)

Citoyens Législateurs,

Dejà nous vous devions le juste tribut de notre reconnoissance pour le don précieux que vous nous avez fait d'un représentant humain,

⁽⁴³⁾ C 326, pl. 1415, p. 6.

⁽⁴⁴⁾ C 326, pl. 1415, p. 4.

juste et bienfaisant, qui ne s'est servi du pouvoir dont vous l'avez investi, que pour nous rendre les grands principes de la justice; que pour nous peindre la vertu avec tous ses charmes; que pour nous consoler, nous protéger.

Boursault paroit dans nos murs, et des patriotes trompés ou calomniés, voient briser les verroux, sous lesquels ils gémissoient depuis un an, pour un moment d'erreur involontaire ou supposée. Le laboureur est rendu à sa charrue, l'artisan à son travail, l'homme utile à ses concitoyens, la mère à ses enfans, l'ami à son ami, le frère à son frère.

Boursault a lu dans nos coeurs, et rendu hommage à notre civisme. Pour nous juger, lui avons nous dit : mets à côté de notre moralité, l'immoralité de nos détracteurs; de ces êtres, qui, souillés dans la fange avant la Révolution, et enrichi par elle, voudroient à force de clameurs et de calomnies, faire oublier ce qu'ils furent et ce qu'ils sont; ce que nous fûmes, et ce que nous sommes.

Mais, Citoyens Représentans, quel nouveau titre ne venez vous d'acquérir à l'amour et au respect de tous les Français, en déchirant le crèpe funèbre que des despotes audacieux avoient depuis trop long-temps étendu sur le sol de la République. Sublime et paternelle proclamation! tous tes principes sont gravés dans nos coeurs; tu deviens pour nous l'aurore du plus beau jour; la boussole qui nous guidera dans les orages que des agitateurs et des intrigans, tenteroient en vain de nous susciter; l'asyle et la sauve-garde du patriotisme; l'oracle auquel nous sommes et serons toujours soumis.

Que les fripons tremblent; que l'immoralité disparoisse; que l'intrigue soit proscrite; que le crime soit anéanti; les moeurs et les vertus sont à l'ordre du jour.

O vertus! O moeurs! non, vous n'êtes pas un vain nom; sans vous la Liberté ne seroit qu'un fantôme; fantôme actif, et d'autant plus dangereux, qu'il n'a d'autre pouvoir que celui de faire le mal. O vertus! O moeurs! reparaissez donc à la voix de nos courageux Représentans; reprenez votre place sur l'autel de la patrie, vous êtes les dignes compagnes de l'égalité; toujours vous serez, avec elle, les idoles chéries de toutes les ames honnêtes, de tous les Français.

Disparoissez intérêts particuliers, passions orageuses, qui serviez de pilotes au vaisseau de l'Etat, qui vous plaisiez à le conduire d'écueils en écueils, de tempêtes en tempêtes. Et toi, douce innocence, dors d'un sommeil paisible, l'image affreuse des supplices ne t'épouvantera plus à ton réveil.

Oui, Citoyens Représentans, c'est avec le plus vif enthousiasme, que les Républicains composant la société populaire et les tribunes de Rennes, ont applaudi à votre adresse du 18 vendémiaire. Avec vous ils veulent la République, une, indivisible et démocratique; avec vous, ils veulent le gouvernement révolutionnaire; mais avec lui, la justice et les moeurs, bases éternelles de tous gouvernement; avec vous, ils demandent la punition des traitres, des dilapidateurs, des agitateurs de toutes espèces; que le crime soit puni, que l'erreur involontaire soit pardonnée; avec tous les Français, ils font entendre les cris répétés, de vive la République, vive la Convention nationale.

Suivent 22 signatures de sociétaires et 130 de membres des tribunes.

 h^{i}

[La société populaire et les citoyens de la commune de Bazas, s. d.] (46)

Égalité, Liberté

Représentans,

Le crime s'agite; il s'attache à toutes les circonstances pour évoquer le sistème affreux de la terreur!

Il se prête à tous les excès, et présente ensuite ses ravages, comme les funestes résultats d'une clémence inconsidérée; c'est lui qui dirige ces adresses dont la fastidieuse monotonie décèle les auteurs.

Représentans d'un Peuple libre, le salut de la Patrie est dans vos mains; après avoir frappé le tyran, ses complices existeroient-ils encore?

Dépositaires des droits du Peuple! ne les laissez jamais violer; armez-vous de sa massue, mais surtout, qu'elle atteigne tous les coupables dans quels lieux qu'ils soient placés.

Pour nous, étrangers à toutes les factions, nous jurons une guerre à mort aux aristocrates, aux agitateurs et aux fripons; nous jurons de ne voir que la Convention, de ne vivre que pour exécuter ses loix.

Nous jurons de maintenir la Liberté parée de tous les ornemens de la justice et de la vertu; nous jurons tous la République, une et indivisible.

Tels sont nos principes, telle est notre profession de foi.

LATAPY, président, DESBLANS, DEPAU, PIRAUBE, AMAT, secrétaires, DUPIN, maréchal et 128 autres signatures.

i'

[La société républicaine de Cognac à la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III] (47)

⁽⁴⁵⁾ C 326, pl. 1415, p. 5. Pièce imprimée de 3 p. Rennes, chez Chausseblanche, imprimeur de la société populaire, cidevant hôtel de Caradeuc, près la Motte.

⁽⁴⁶⁾ C 326, pl. 1415, p. 1. Bull., 25 brum. Pièce imprimée de 2 p. Bazas, imprimerie de M. Landrodie, rue de l'égalité, n° 11.

⁽⁴⁷⁾ C 326, pl. 1415, p. 18. M.U., n° 1340.